

---

Adresse des administrateurs du district de Calais et du député Carnot transmettant la liste des prêtres abdicataires et des dons en argenterie des églises, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

Lazare Nicolas Marguerite Carnot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Carnot Lazare Nicolas Marguerite. Adresse des administrateurs du district de Calais et du député Carnot transmettant la liste des prêtres abdicataires et des dons en argenterie des églises, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 321-322;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34770\\_t1\\_0321\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34770_t1_0321_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

selle... Au jour heureux qui verra tomber les têtes scélérates de Pitt et de Cobourg, et de tous les tyrans, leurs dignes mandataires et maîtres...

Un grand nombre d'autres Toasts, ayant toujours pour objet la liberté des peuples et la destruction du despotisme, des prêtres et des rois, ont été successivement portés.

Le citoyen Morliere, membre de la Société Populaire, et Inspecteur-général des côtes de la quinzième division, a chanté des couplets très-agréables qu'il avait faits sur la reprise de Toulon : ces couplets ont été couverts d'applaudissemens bien mérités, et l'impression en a été demandée et arrêtée.

Le repas terminé, l'on est retourné auprès de l'arbre de la Liberté pour y continuer le divertissement. Aussi-tôt des danses nombreuses ont été formées; des sauts de joie pressaient la terre, tandis que des cris d'allégresse et des chants civiques retentissaient dans les airs.

A la faveur des illuminations, les réjouissances ont été poussées fort avant dans la nuit, et ses noirs ténèbres loin d'en arrêter le cours, en ont été les silencieux et tranquilles témoins.

Les cris de joie qui avaient ouvert la fête ont dû la terminer : en effet tous les citoyens dans le doux épuisement d'une fatigue délicate se sont séparés à regret et en répétant mille fois : *Vivent les vainqueurs de Toulon !... Vive la Montagne !... Vive la République !...*

## 38

Les administrateurs du district de Calais annoncent l'envoi d'un nouveau tribut des dépouilles de la superstition, consistant en deux onces 2 gros et demi 7 grains d'or, 151 marcs 4 onces 7 gros de galons, 508 marcs 6 onces un gros d'argent, une paire de boucles à pierres, une croix d'or garnie de 7 petits diamans, une autre croix d'argent garnie de même, une bague d'or à pierres, 2 croix d'argent à pierres fines, une tête d'épingle garnie de même, deux roses idem, 8 pierres provenans d'un soleil; en numéraire 126 liv. 9 s. 6 d.; en assignats 1,514 liv.; cuivre argenté 452 livres; métal de cloches, 33,385 livres (envoyées à la fonderie de Saint-Omer); et 2,603 livres de cuivre (adressées à la fonderie de Chaillot).

Les mêmes administrateurs font passer la liste des prêtres qui ont abdicé (1).

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Calais, s.d.] (3)

« Représentants du peuple,

Nous vous adressons un nouveau tribut des dépouilles de la superstition.

Le reste de la famille des saints de nos cantons, avec leur vaisselle et leurs bijoux a été conduit à la Messagerie nationale. Il a fallu casser le nez à quelques uns pour les y placer mieux et nous laissons à leur vertu le soin de le raccommo-der en route. Cette commission leur

sera sans doute aussi facile qu'à un de leurs confrères de porter sa tête. Nous leur avons remis en outre 126 l. 7 sous, six deniers en numéraire et 1514 l. en assignats sur lesquelles le surplus de leurs dépenses vous sera représenté par leur économe.

L'heure était sonnée dans notre district pour une révolution en morale, et elle s'est opérée sans mouvement contraire. Nous avons 49 communes, et 35 ministres du culte catholique ont abdicé leur qualité.

Les habitants de Calais, chef-lieu de District, se sont prononcés les premiers pour la Philosophie et ont imprimé un mouvement salutaire aux autres communes. Le représentant du peuple *Joseph Le Bon* a facilité cette impulsion par des discours énergiques où il n'a laissé au défenseur du catholicisme que le désespoir de l'agonie. L'Eglise ci-devant paroissiale est devenue un temple dont la Raison est la nouvelle divinité, *Brutus*, *Le Peletier* et *Marat* les nouveaux saints. Là, chaque décade, un peuple immense se rassemble pour connaître les lois, s'instruire de ses droits, apprécier sa dignité et se féliciter d'être libre, en chantant sa Liberté; là nous avons célébré la prise de Toulon, et terminé la fête de cette victoire importante, le canon de nos forts l'a annoncé aux parages ennemis, les échos l'ont répété à Douvres, il a retenti au cœur épouvanté de Georges.

La Commune de Calais qui n'a vu que la Patrie, qui malgré ses grands intérêts particuliers, vous demanda, la première de la République, à cesser de communiquer avec l'Angleterre, ne veut maintenant voir rouvrir la *Pas-de-Calais* que lorsque les habitants de l'autre rivage seront libres... Les braves marins de ce port sont impatients de contribuer à la vengeance nationale envers la moderne Carthage. Ils veulent prouver aux *Anglais de Dunkerque* qu'ils ont aussi leur *pas de charge* lorsqu'ils *abordent*, ils veulent porter la liberté sur la Tamise et détruire Londres.

Vous leur donnerez l'ordre de cette victoire, vous qui décrétez de vaincre, qui avez triomphé de toutes les conspirations, ressaisi les rênes flottantes du gouvernement et su organiser le temps même des tempêtes politiques. Vous n'accorderez point de trêve à nos ennemis, les tyrans disparaîtront et vous rendrez la paix au monde. [Or et argent servant au culte et adressé à la Monnaie le 8 pluv.]

Or : 2 onces, 2 gros et demi, 7 grains.

En galons : 151 marcs 4 onces, 7 gros.

Argent : 508 marcs, 6 onces, 1 gros.

Une paire de boucles à pierres.

Une croix d'or, garnie de 7 petits diamants.

Une autre croix d'argent garnie.

Une bague d'or à pierres.

2 croix d'argent à fines pierres.

Une tête d'épingle garnie.

2 roses.

8 pierres provenant d'un soleil.

En numéraire : 126 l. 7 sous, 6 deniers.

En assignats : 1514 livres.

Cuivre argenté : 452 livres.

Métal de cloches : 33.385 livres (envoyées à la fonderie de St-Omer).

Cuivre : 2.603 livres (adressées à la fonderie de Chaillot).

Nota : Indépendamment des objets ci-dessus,

(1) P.V., XXXI, 26. Mention dans *J. Sablier*, n° 1121.

(2) B<sup>in</sup>, 17 pluv. (suppl<sup>t</sup>).

(3) C 291, pl. 921, p. 20.

l'administration a envoyé à différentes époques au creuset national, 4 gros 8 grains d'or, 780 marcs, 4 onces 2 gros d'argent et 2968 livres de métal de cloches, provenant des maisons religieuses et églises supprimées.

[Prêtres qui ont abdiqué et remis leurs lettres de prêtrise]

Deseille, Meurice, Dewitte, Faudier, Vasseur, Tardieu, Martin, L'Hodez, François, Lemaire, Mermet, Vaillant, Penin, Collet, Rappe, Pichon, Diveux, Bucaille, Ledoux, Reverand, Piron, Guillemaud, D'Acquin, Dubois, Sauzet, Delahaye, Navelaert le jeune, Vautiez, Audry, Dunand, Castillon, Carton, Leclerc, Pauchet, Salmon.

Salut et fraternité ».

GURGET, CAMPION, BÉNARD LAGRAVE (*présid.*), CROICHET, SIMONIS, HANY, L. MICHAUD, DORMIER, REISENTHÉL, REBIER (*secrét.*), WOILLER l'aîné, PARENT-LÉVY (*administrateurs du distr.*).

*Mention marginale* : « Carnot prie son collègue secrétaire de la Convention de lire cette adresse à la tribune et d'en demander mention honorable et insertion au bulletin. Il la lui recommande instamment ».

### 39

Le citoyen Levert, républicain de la section de l'Arsenal, fait parvenir un essai de salpêtre (1).

Mention honorable de son zèle, insertion au bulletin (2), et renvoi à la commission des poudres et armes.

### 40

On annonce ensuite plusieurs autres dons patriotiques.

Le citoyen Durelly, élève au collège de Pontlevoy (3), envoie 5 liv.

Le citoyen Joseph Fayard envoie 150 liv. pour deux trimestres, suivant sa soumission du 8 mai 1792, de donner 300 liv. par an (4).

Le citoyen Guérin, maire de la commune de Saint-Dyé, envoie 1,200 liv. dont 504 en numéraire.

La Convention nationale ordonne la mention honorable et l'insertion de ces dons au Procès-verbal (5).

a

[Pontlevoy, 11 pluv. II] (6)

« Citoyen président,

Je ne suis point encore assez robuste pour ser-

(1) P.V., XXXI, 26. Mention dans *Débats*, n° 504, p. 237; *J. Paris*, n° 500; *Audit nat.*, n° 501; *F. S. P.*, n° 218; *J. Sablier*, n° 1121.

(2) B<sup>in</sup>, 17 pluv. (suppl<sup>t</sup>).

(3) Loir-et-Cher. Et non Pont-le-Roi.

(4) Reçu, de la main de Ducroisi (C 291, pl. 921, p. 16).

(5) P.V., XXXI, 26 et 110.

(6) C 291, pl. 921, p. 19.

vir ma patrie, les armes à la main, mais rien ne m'est plus aisé que de consacrer mes épargnes au soulagement de nos frères qui travaillent tous les jours à me faire jouir de la liberté au prix de leur sang. J'ai 15 sols pour mes menus plaisirs par décade et j'en ai épargné 100 que je te prie de faire passer à leur destination ».

DURELLY de la Guadeloupe,  
élève au collège de Pontlevoy.

c

[Blois, 11 pluv. II] (1)

Je soussigné Pierre Guérin, maire de (la) commune de St-Dyé, déclare envoyer aux citoyens députés du département de Loir-et-Cher à la Convention nationale la somme de 1200 l. dont 504 en numéraire et 696 en assignats, savoir :

1 assignat de .....	400 l.
4 assignats de 60 l. ....	240 l.
20 assignats de 50 s. ....	50 l.
1 assignat de 5 l. ....	5 l.
2 assignats de 10 s. ....	1 l.
	<hr/>
	696 l.
En argent .....	504 l.
	<hr/>
TOTAL .....	1 200 l.

lesquels assignats j'ai enveloppés d'une bande de papier et percé le tout avec un poinçon pour y faire passer un lacet dont j'ai fixé les deux extrémités par deux empreintes de mon cachet que j'ai également apposé ci-contre, et sur lequel est gravé une coupe enveloppée d'un rameau en bas.

Et le poids dudit paquet a été reconnu devant moi être d'une once; le poids du susdit numéraire est de 9 marcs 6 onces.

GUÉRIN (*maire de St-Dyé*).

### 41

Une députation de la société républicaine de Nontron, département de la Dordogne, est admise à la barre, et fait hommage à la Patrie de 70 marcs 2 onces d'argenterie, 10 marcs de galons en or et argent, 679 liv. en espèces d'or et d'argent, 1,291 liv. 15 s. en assignats, 35 paires de souliers, 163 chemises, 55 paires de bas, 3 couvertures de laine, 20 livres de charpie, 159 livres pesant de vieux linge, 5 pièces de treillis, 2 cols de bafin, un gilet de drap blanc, 12 serviettes, une paire de guêtres et 5 aunes et demie de toile étoupe.

La même députation annonce une autre ofrande, provenant de la dépouille de ses églises, qui consiste en 26 marcs d'argenterie: elle remet aussi 4 croix de Saint-Louis, et enfin 621 louis en or, 3078 marcs 2 onces d'argenterie, trouvés dans le jardin d'un ci-devant noble, père d'émigré (2) (*Applaudi*).

(1) C 291, pl. 921, p. 17.

(2) P.V., XXXI, 27. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 280 et 301; *J. Fr.*, n° 500; *C. Eg.*, n° 537; *Audit. nat.*, n° 501; *Ann. patr.*, n° 401; *J. Paris*, n° 402.